

# Plages et cerfs-volants

du vendredi 11 avril 2025 au lundi 14 avril 2025

Encadrant : [Xavier L.](#)

Niveau : **Soutenu T1** <sup>1</sup>

Avec accord : **Oui**

En étoile

Effectif maximum : **8**

Hôtel

Les plages de la Côte d'Opale, situées dans les Hauts-de-France, offrent un paysage exceptionnel mêlant vastes étendues de sable fin, dunes sauvages et horizons marins.

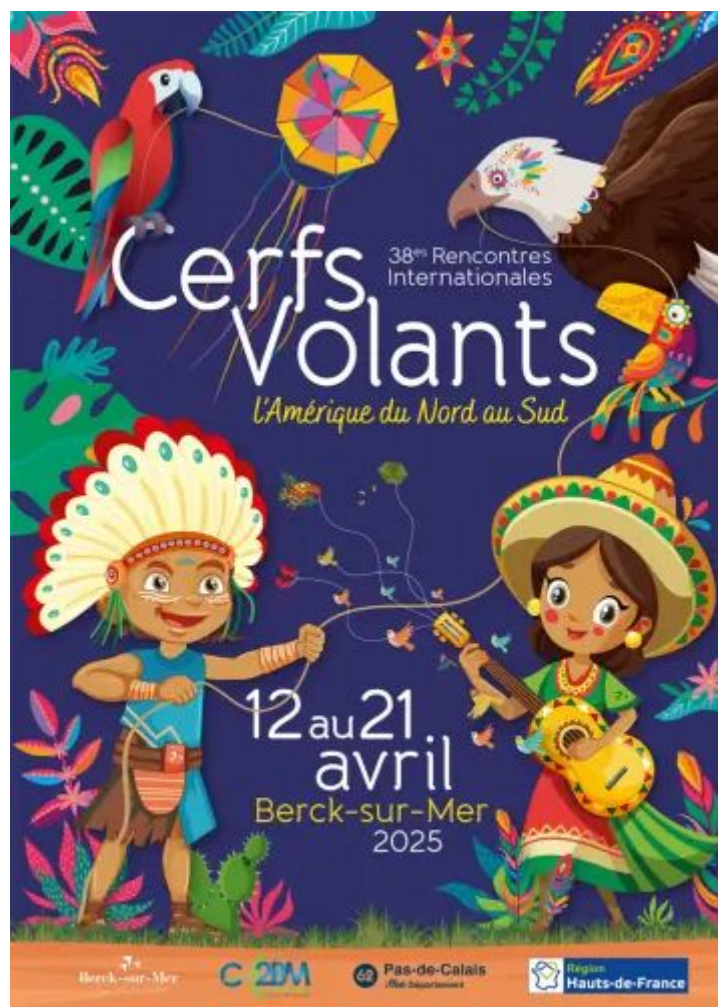
Cette sortie combinera des randonnées sur ces plages immenses, l'observation des cerfs-volants ([voir le site officiel](#)) et la dégustation des spécialités locales.

C'est un terrain idéal pour marcher pieds nus ou pour pratiquer la marche nordique.



1voir [ici](#) les définitions des niveaux physique et technique.





## Niveau et esprit

De la marche rapide, sans dénivelé, dans de grands espaces ouverts. Si vous aimez la marche nordique, prenez vos bâtons. Vous pourrez également marcher pieds nus sur le sable.

## Participation aux frais

**145 €**

**Incluant** : les nuitées en demi pension avec petit déjeuner, les frais de l'organisateur (hébergement / transport).

**N'incluant pas** : les repas, les transports

## Transport

**Aller** : Départ vendredi 11 avril à 7h29 de Paris gare du nord. Arrivée à 9h30 à Rang-du-Fliers – Verton. RDV à l'arrivée du train.

**Retour** : Départ lundi 14 avril à 18h29 de Rang-du-Fliers – Verton. Arrivée à 20h57 à Paris gare du nord.

## Hébergement et repas

Notre hôtel a le charme des bunkers d'autrefois : ce n'est pas esthétique, mais c'est confortable.

Les repas de midi seront des pique-niques, et le soir, nous pourrons choisir entre le Burger King /

McDonald's à proximité de l'hôtel ou les différents restaurants disponibles à Berck.

## Programme

### Vendredi 11 avril – 22 km (+60 m / -60 m)

Départ pour une journée en totale autonomie dans un environnement sauvage et hostile. Direction Le Petit Marais, puis La Flaque de la Prison. Nous frôlerons La Gaieté avant de rejoindre Le Paradis, en évitant La Folie. Ensuite, nous emprunterons Le Chemin des Vaches pour arriver sur la plage de Berck, une vaste étendue de sable de 300 à 500 mètres de large qui s'étire sur des kilomètres. Ce sera notre terrain de jeu pour tout le séjour !

### Samedi 12 avril – 23 km (+50 m / -50 m)

Le train nous téléporte au Touquet, la perle de la Côte d'Opale, connue pour son sable fin, ses dunes préservées, sa forêt luxuriante et ses villas Belle Époque. Nous commencerons modestement en longeant l'aéroport et l'hippodrome, emblèmes incontournables de toute station balnéaire. Nous atteindrons ensuite la Pointe du Touquet, un site classé réserve naturelle, idéal pour les balades, l'observation des oiseaux et la découverte d'une biodiversité exceptionnelle. Puis, cap au sud pour 15 kilomètres de plage : du sable, des touristes, des bunkers, quelques nudistes et, pour conclure en beauté, des centaines de cerfs-volants.

### Dimanche 13 avril – 27 km (+55 m / -55 m)

Après un lever tardif et une visite ou quelques courses en ville, nous rejoindrons Fort-Mahon-Plage en train ou en bus. Cette plage immense, où roulent des chars à voile, sera notre point de départ pour une longue remontée vers le nord. Les phoques seront-ils présents sur la Plage des Sternes pour nous accueillir à l'arrivée ? La surprise sera au rendez-vous.

### Lundi 14 avril – 22 km (+56 m / -56 m)

Une journée sur mesure, adaptée à vos envies. Nous pourrions consacrer cette dernière étape à la découverte de l'arrière-pays, avec ses prairies verdoyantes, ses villages typiques et ses paysages agricoles. Nous longerons également la baie, idéale pour terminer en douceur cette belle aventure.

*Ce programme indicatif n'est pas contractuel. L'organisateur se réserve le droit de le modifier à tout moment, notamment en fonction des conditions du terrain, d'obstacles imprévus, des transports, du groupe, de la météo et pour toute raison de sécurité. Les participants doivent avoir le niveau physique et technique demandé ainsi que l'entraînement correspondant.*

## Équipement

L'équipement de haute montagne n'est pas essentiel : nous ne dépasserons probablement pas 60 mètres d'altitude lors de cette sortie. En revanche, nous marcherons à un rythme soutenu,

avec peut-être un peu de vent.

En fonction de la météo, pensez à prévoir de la crème solaire ou un coupe-vent.

Une visioconférence sera organisée avant la sortie pour vous donner tous les détails nécessaires.

## Modalités sanitaires

Chacun devra être en mesure de s'aligner sur les règles sanitaires en vigueur au moment de la sortie.

## En cas d'accident grave

Si un accident grave advient lors de la sortie, il est indispensable d'avertir au plus vite les dirigeants du Club. Leurs contacts sont disponibles avec le lien suivant : <https://www.clubalpin-idf.com/contacts-urgence>.

## Inscription

Sauf mention contraire sur la page de la sortie, la demande d'inscription est possible dès maintenant en ligne ou auprès du secrétariat. Elle ne sera effective qu'après réception de vos règlements ou paiements en ligne. Vous devez impérativement effectuer tous les paiements demandés à l'inscription y compris les paiements différés.

Les places seront attribuées à partir du **mardi 21 janvier 2025** selon les [règles de priorité](#) du club.

Vous pouvez vous faire remplacer ou annuler votre inscription à tout moment avant le début de la sortie, moyennant les frais spécifiés dans les [conditions d'annulation et de remboursement](#). À plus de 30 jours du départ, vous pouvez en outre souscrire une assurance annulation pour couvrir ces frais, à l'exclusion d'une franchise et du montant de cette assurance.